

VILLE DE BELLE-BAIE

SESSION D'INFORMATION

COMPTE RENDU

Le 28 février 2023
18 h 30

Salle de réunion à l'édifice municipal de Petit-Rocher

Présents / présentes :

D. Guitard, maire
J.-G. Grant, maire suppléant
R. Arseneau, conseiller
A. Bard-Lavigne, conseillère
O. Dilhac, conseiller
C. Doucet, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
Annik Noël, conseillère
J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général
W. St-Laurent, greffière municipale
M. Courtin, directrice des services administratifs et
Initiatives corporatives
M.-A. Godin, directeur Services aux citoyens
V. Poirier, gestionnaire de la croissance et du développement
D. Boudreau, secrétaire de direction et greffière adjointe
R. Leblanc, surintendant des bâtiments et des véhicules

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

2. PRÉSENTATIONS :

2.1 – La Barque

Michel Frenette et Nadia Basque-Godin, membres du conseil d'administration de La Barque ainsi que Danielle Vienneau, directrice, présentent aux membres du conseil la vision et la mission de la Barque. Ils ont fait un survol des activités, des projets, des partenariats et des diverses salles à louer.

Le DG explique que les anciens membres du conseil municipal de Pointe-Verte ont ratifié une résolution pour entreprendre le processus de prendre possession de l'édifice, anciennement l'école Séjour Jeunesse.

Après discussion, les membres du conseil sont d'accord de ratifier la résolution pour acquérir la Barque; ce point sera ratifié à la prochaine réunion publique.

Maire Guitard demande de faire inspecter la bâtisse avant de faire le transfère.

3. DIRECTEUR GÉNÉRAL :

3.1 – Demande d'embauche – Agent de communication

Le DG explique aux membres du conseil le besoin d'un agent de communication.

Les membres du conseil sont en accord de procéder avec l'embauche d'un agent de communication.

4. SESSION D'ORIENTATION :

4.2 – Les conflits d'intérêts par Maître Basile Chiasson

Maître Basile Chiasson donne une session sur les conflits d'intérêt et déontologie aux membres du conseil et membres administratives.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 21 h 34.

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale